Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Quelle part de la population a reçu une dose de rappel ?

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

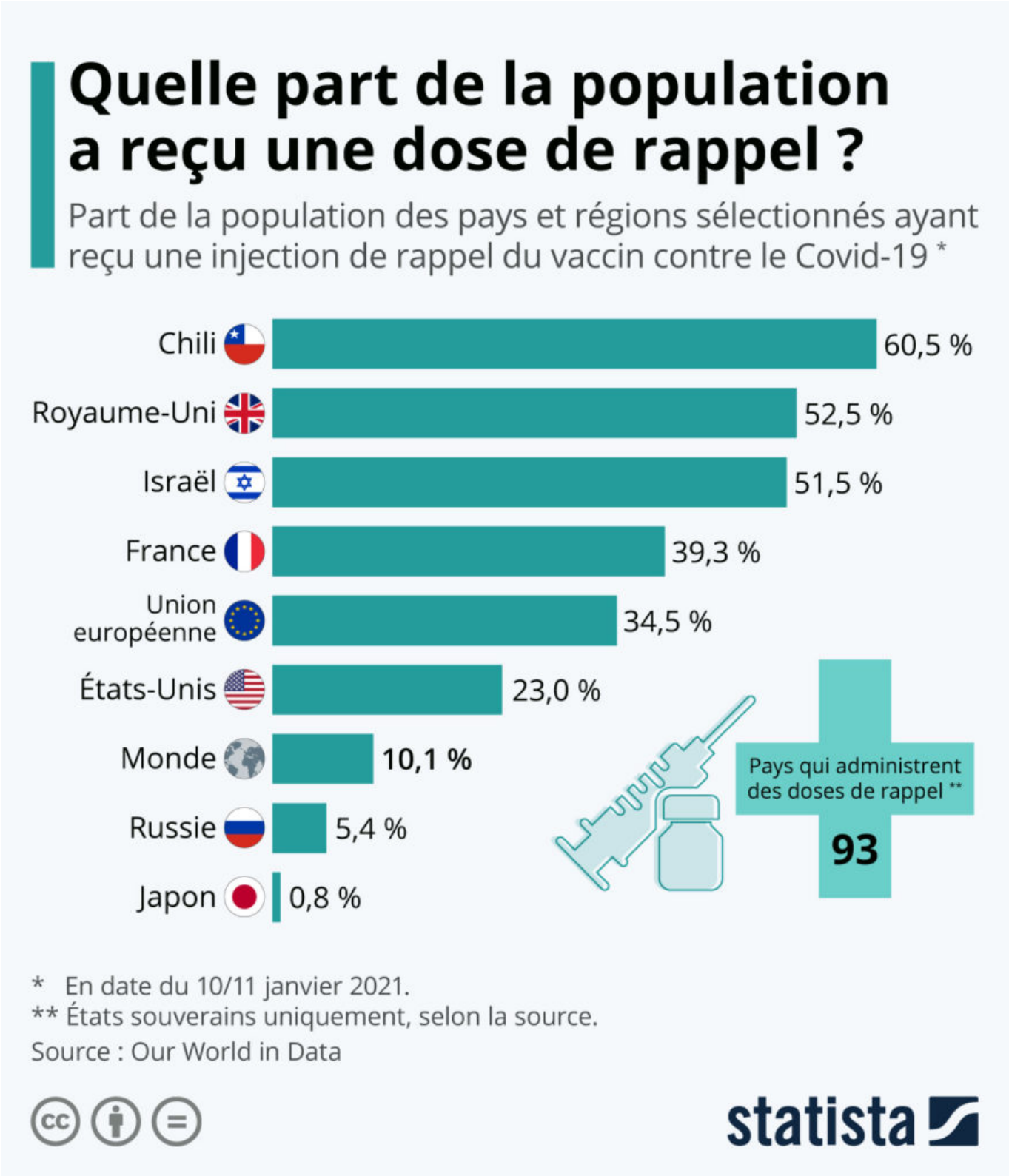

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Selon les données compilées par Our World in Data, à ce jour, près d'une centaine de pays ont lancé des campagnes de rappel vaccinal contre le Covid-19. Le dernier en date étant l'Inde, où une troisième dose est proposée depuis lundi aux professionnels de santé et aux personnes âgées. Ces dernières semaines, de nombreux pays ont opté pour la généralisation de la troisième dose face à la progression du variant Omicron, qui a fait grimper le niveau d'infections à des niveaux sans précédent.

Premier pays à avoir lancé sa campagne initiale de vaccination (en décembre 2020), Israël a aussi été le premier à proposer des injections de rappel l'été dernier. Le 11 janvier, plus de la moitié de sa population avait reçu une troisième dose. Le Chili et le Royaume-Uni sont également en avance dans ce domaine, avec respectivement 62 % et 53 % de la population concernée. Dans l'Hexagone, environ 40 % des Français ont reçu leur rappel à ce jour, soit un peu plus que la moyenne globale dans l'Union européenne (35 %). En revanche, dans d'autres pays comme Japon, la campagne de rappel démarre beaucoup plus lentement : la part de la population concernée étant pour le moment inférieure à 1 %.

Dans un communiqué publié mardi, des experts de l'Organisation de la santé ont toutefois prévenu qu'une mise à jour des vaccins existants allait être nécessaire pour combattre efficacement la pandémie sur le long terme. « Une stratégie de vaccination basée sur des doses de rappel répétées de la composition vaccinale initiale a peu de chances d'être appropriée ou durable » mettent en garde ces spécialistes. Avec l'essor de nouveaux variants, ils estiment ainsi « que des vaccins contre le Covid-19 ayant un impact élevé en matière de prévention de l'infection et des transmissions, en plus de prévenir des formes graves de la maladie et des décès, sont nécessaires et doivent être développés ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Comment évolue la vague Omicron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

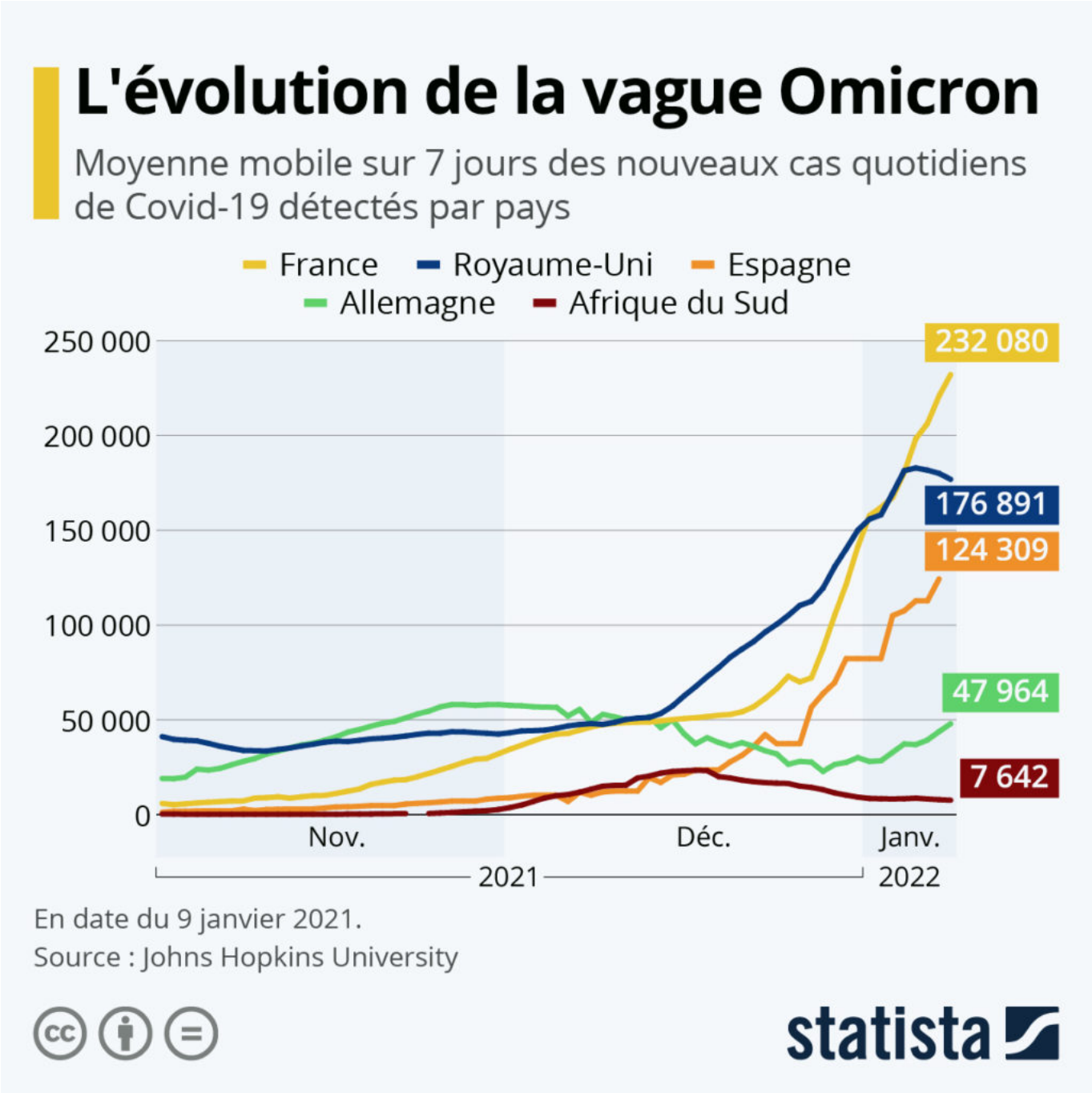

Dans de nombreux pays, le nombre de nouveaux cas quotidiens de Covid-19 a grimpé en flèche ces dernières semaines. Cette flambée épidémique s'est enclenchée à la fin de l'année 2021 avec la propagation du variant Omicron, plus contagieux que les précédents même si sa sévérité semble limitée. Comme le montre notre graphique basé sur les données de l'université Johns Hopkins, la France fait face à une importante poussée épidémique et enregistre actuellement un niveau record de nouveaux cas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

détectés. Le 8 janvier, la moyenne sur 7 jours des contaminations dépassait 230 000 et l'allure de la courbe suggère que le pic n'a pas encore été atteint. Selon les dernières projections de l'Institut Pasteur, le pic des infections devrait survenir mi-janvier et le nombre de cas décroître courant février.

En Afrique du Sud, en revanche, où le variant Omicron a été détecté pour la première fois en novembre, on observe une nette amélioration de la situation sanitaire ces dernières semaines. Le pic de la vague épidémique y a été atteint à la mi-décembre 2021, avec une moyenne de plus de 23 000 cas quotidiens sur 7 jours, mais les chiffres ont désormais diminué de 70 % (7 600 cas le 8 janvier). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) met toutefois en garde sur la transposition des résultats de la vague Omicron en Afrique du Sud à d'autres pays. En effet, chaque pays présente des caractéristiques propres, comme la démographie ou les conditions climatiques, des paramètres qui peuvent influencer la propagation du virus. Selon le dernier recensement de l'OMS, le variant Omicron est désormais présent dans 128 pays.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Olivier Véran à Carpentras : « caravane médiatique » et subvention étatique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

En mai dernier, les Vauclusiens assistaient à une visite similaire du ministre de la Santé, rompu à l'exercice. C'est cette fois-ci à Carpentras et Beaumes-de-Venise qu'Olivier Véran a fait escale dans sa tournée des territoires.

Le ministre des Solidarités et de la Santé a foulé le sol vauclusien ce jeudi 16 décembre. Quelques parlementaires de Vaucluse étaient dans les rangs pour l'accueillir : les sénateurs Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc, les députés Adrien Morenas et Julien Aubert. Ce dernier, qui « comme le veut le protocole républicain » a également tenu à être présent. Au programme, visite du centre de vaccination et de la clinique Synergia de l'hôpital Pôle santé à Carpentras. « Au-delà de la caravane médiatique », formulation empruntée à Serge Andrieu, édile de Carpentras, la visite a permis d'acter définitivement la subvention pour la rénovation et l'amélioration de la qualité des urgences de l'hôpital. Des travaux « d'une absolue nécessité » de l'aveu du maire.

La Région Sud avec le soutien de Renaud Muselier en qualité de président, et de Jacqueline Bouyac,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

présidente de la Cove et vice-présidente de la Région, a abondé pour un montant de 2,7 millions d'euros. L'Etat apporte pour sa part une aide de 2,8 millions d'euros dans le cadre du Segur de la Santé. Une enveloppe totale presque salvatrice au regard du million d'euros dépensé depuis un an en raison de la Covid. Le maire ajoutera avec le pragmatisme qui le caractérise : « chaque personne qui a fréquenté les urgences sait qu'il faut les agrandir. »

Egalement au programme de cette journée, l'inauguration et la visite des locaux de la nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle de Beaumes-de-Venise. Le ministre et Renaud Muselier ont signé un contrat État-Région de plus d'1,4 milliard d'euros en vue de la rénovation du service de santé régional. Une plaque a été dévoilée à l'issue de la visite.

Envolée record des cas de Covid dans le Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Alors qu'Olivier Véran, ministre de la Santé, assurait il y a peu que « nous étions en train d'atteindre le pic » épidémique, le Vaucluse affiche des taux d'incidence inédit dans le département. Ainsi, après les 'records' constaté en semaine 48 (594 cas pour 100 000 habitants), le taux d'incidence atteint désormais 834 en semaine 49 (du lundi 6 au dimanche 12 décembre), contre 503 pour la moyenne nationale. Un chiffre supérieur au 'pic' constaté dans le département en novembre 2020 (un peu plus de 700).
Proportionnellement ce sont les Vauclusiens de 30 à 39 ans (1 187 cas pour 100 000 personnes) et les 10 à 19 ans (1 108) qui sont les plus infectés. En général, les taux d'incidence les plus élevés concernent principalement les moins de 59 ans. Succès de la vaccination (?), les plus de 70 ans semblent finalement être les mieux protégés.
Côté territoire, c'est dans la communauté de communes d'Aygues-Ouvèze en Provence que le taux d'incidence est le plus fort en Vaucluse où, à l'exception de Ventoux-Sud (-13,88% en une semaine), tous les secteurs sont en hausse (voir carte ci-dessous).

Hausse des décès en 1 semaine
Aujourd'hui 237 personnes sont hospitalisées dont 20 en réanimation et soins intensifs (moyenne d'âge 66 ans, 1 patient vacciné). C'est 9 de plus que la semaine précédente. Par ailleurs, 150 se trouvent en hospitalisation conventionnelle (+32 personnes en 7 jours) et 67 en soins de suite et réadaptation (+16 personnes en 7 jours).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Pour la semaine 49, on déplore également 15 décès liés au Covid, contre 3 décès semaine 48, portant ainsi à 1 202 le nombre de décès en Vaucluse depuis le début de la pandémie.

15% de non-vaccinés
Enfin, au 9 décembre 2021, les données transmises par Santé publique France concernant le département de Vaucluse affichent , après rectification en tenant désormais compte du lieu de résidence des personnes vaccinées en lieu et place de leur lieu de vaccination :

•407 653 personnes – soit 84,5% de la population éligible – ayant reçu au moins une dose de vaccin (90,5% au niveau national) ;
•399 784 personnes – soit 82,8% de la population éligible (12 ans et plus) – disposant d'un schéma vaccinal complet (88,6 % au niveau national) et
•102 854 personnes de plus de 18 ans ayant reçu une dose de rappel.

Au bilan, 15% de la population vauclusienne n'est à ce jour pas vaccinée.

Palais des Papes : soirée de gala au profit de l'Institut Sainte-Catherine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Plus de 100 000€ ont été récoltés pour le projet majeur de l'Institut : la création d'un hôpital numérique à domicile au profit des malades du cancer. Le Docteur Daniel Serin, vice-président de l'Institut explique : « Demain, vous, moi, un de vos proches dans sa maison, entouré des siens, femme, enfants, chats, pourra recevoir des soins oncologiques de qualité, identiques à ceux qu'il aurait dans notre établissement ».

Il précise : « Cette réflexion existe dans le monde entier dans la mesure où existent désormais de nouveaux traitements qui passent par la bouche et non plus par la transfusion. Cette Had (Hospitalisation à domicile) était jusqu'alors réservée aux personnes qui souhaitaient mourir à la maison. Désormais, par exemple, les patients auront un pilulier électronique qui délivrera les médicaments à une heure précise. A ce moment-là, une alerte sonnera pour informer le malade, il appuiera avec son doigt et l'empreinte digitale qui est bien sûr la sienne qui délivrera le comprimé et il l'avalera. Sinon, l'Institut Sainte-Catherine recevra un message urgent et mobilisera l'infirmière, le médecin traitant, le pharmacien pour aller voir sur place ce qui se passe. Cela implique une organisation, une méthode, une structure, un réseau et un contact constant avec un personnel à l'écoute. L'accompagnement humain sera facilité par le numérique ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Une nouvelle façon de penser la médecine
« Evidemment la sécurité du malade et la qualité des soins, même à distance, seront les mêmes, c'est cela notre grand défi » ajoute Daniel Serin. « C'est une nouvelle façon de penser la médecine, l'accès aux soins. Pour cet hôpital numérique en réseau, il nous faut entre 4 et 5M€ et on espère lancer ce système d'ici un an et demi ou deux ans. »
C'est dans ce but qu'a été organisé un Dîner de Gala dans salle du Grand Tinel au Palais des Papes avec un repas hors-norme mitonné, fin novembre, par 34 grands chefs (notamment Pascal Auger/Hôtel d'Europe, Jean-André Charial/Oustau de Baumanière, Daniel Hébet/Le Jardin du Quai, Edouard Loubet/Le Grizzly, Michel Meissonnier/L'Hermitage, Florent Pietravalle/La Mirande, Jeoffroy Valenziano/Helen Traiteur). Ils ont tous dit 'Oui chef !' à leur patron de cœur, Christian Etienne (Maître cuisinier de France) pour proposer aux 340 convives et donateurs un menu de fête (Saint-Jacques, agneau façon tagine, velouté aux truffes, foie gras de canard, truite fumée, dos de saumon, filet de veau truffé, girolles au miel de châtaigner, glace à l'infusion de fèves de cacao).

Patrick Armengau au marteau
Patrick Armengau, commissaire-priseur n'a pas lésiné pour faire grimper les enchères. Elles ont rapporté 49 000€. Un tableau d'Alain Clément (adjugé 1 700€), une paire de boucles d'oreilles en or et diamants(5 000€) ainsi qu' un collier (5 000€) de la Maison Doux, une photo de Jan Gulfoss (5 200€), un tableau multicolore de Stéphane Testa (7 500€) et surtout une raquette ayant appartenu à la légende du tennis, Rafaël Nadal, authentifiée par le champion, vendue à 8 000€. Sans parler de lots de vins, comme ce magnum du Mas des Infermières, signé de son propriétaire… le réalisateur Ridley Scott. Et le Préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume est même monté sur scène pour expliquer que ces dons sont exonérés fiscalement de 66%. Grâce à la tombola, les heureux élus ont gagné un week-end dans un établissement 5 étoiles, un plaid 100% cachemire de chez Brun de Vian-Tiran ou une enceinte Bang & Olufsen… Le tout pour une opération de générosité et de solidarité envers les malades du cancer, pour qu'ils aient bientôt, grâce à l'initiative de toute l'équipe médicale de l'Institut Sainte Catherine et du Docteur Serin, un hôpital chez eux. Avec également le coup de pouce de la Fondation Crédit Agricole et de la Banque Populaire Méditerranée qui ont apporté leur contribution.

www.institut-sainte-catherine.org

Vaucluse : le Covid affiche son plus fort taux d'incidence en 2021

Après la forte hausse du taux d'incidence constatée en Vaucluse en semaine 47, avec 594 cas pour 100

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

000 habitants les données épidémiologiques enregistrent le plus fort taux d'incidence dans le département en 2021 pour la semaine 48 (du 29 novembre au 5 décembre). Il faut remonter à fin octobre et début novembre 2020 pour trouver des niveaux équivalents ou supérieurs (jusqu'à 700).
En une semaine, le nombre de personnes infectées a progressé de 69,7% dans le département. C'est dans le secteur d'Aygues-Ouvèze (1 007) que les chiffres sont les plus élevés. Comme la semaine précédente, le Sud-Luberon (923) et les Sorgues du Comtat (743) sont aussi particulièrement touchés. Partout dans le département, ces taux d'incidence sont au-delà de 400 alors qu'ils étaient de seulement 40 il y a moins de 2 mois.

Peu de décès malgré une hausse des hospitalisations
A ce stade, 180 personnes sont hospitalisées (contre 141 en semaine 47) dont 11 en réanimation et soins intensifs (3 la semaine précédente). Avec ces 8 personnes supplémentaires, la moyenne d'âge de ces malades passe de 78,3 ans à 68 ans. Si aucun d'entre eux n'était vaccinés en semaine 47 ils sont désormais 2 à l'être tout en étant en réanimation. Par ailleurs, 118 personnes sont en hospitalisation conventionnelle (+29 personnes en 7 jours) et 51 en soins de suite et réadaptation (+2).
En revanche, on dénombre 3 décès liés au Covid en semaine 48. C'est moins qu'en semaine 47 (6 décès) ou 46 (5 décès) et très loin des pics précédents (voir graphique ci-dessous). Au total, depuis le début de la pandémie, 1 183 décès ont été constatés dans le département : 997 à l'hôpital 186 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

La vaccination au ralenti
La semaine dernière seulement 526 personnes supplémentaires ont reçu leur première dose. Ils étaient à peine 512 à recevoir leur deuxième. Ils sont ainsi désormais 431 646 à avoir reçu une première dose dans le Vaucluse (89,4% des plus de 12 ans contre 90,1% au niveau national) et 425 151 à s'être fait injecter leur seconde dose (88,1% pour le Vaucluse et 88,2% pour l'Hexagone).

Lutte contre la cinquième vague : nouvelles mesures en vigueur

Education
● Passage au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles primaires à compter du 9 décembre prochain (port du masque obligatoire dans les cours de récréation et limitation du brassage à la cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur).
● La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif ne s'applique plus à l'école primaire depuis la semaine du 29 novembre : les élèves présentant un test négatif dans les 24 heures peuvent continuer à aller en classe.
● Les collégiens, à partir de la 6°, qui disposent d'un schéma vaccinal complet, peuvent continuer les cours en présentiel. Les élèves non vaccinés doivent suivre les cours depuis leur domicile durant la période d'isolement.

Loisirs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

● Fermeture des discothèques dès ce vendredi 9 décembre, pour une durée de 4 semaines.
● Limitation des rassemblements festifs dans la sphère privée.
● Évènements festifs et conviviaux en extérieur : Evolution des protocoles, sous le contrôle des préfets.
● Suspension des cocktails dans les événements organisés en intérieur ; application systématique pour les points de restauration organisés en extérieur.

Milieu professionnel
● Incitation à restaurer le télétravail, 2 à 3 jours par semaine.
● Limitation des réunions en présentiel.
● Report des pots de départ

Déplacements
● Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception : les personnes disposant d'un schéma vaccinal complet, en provenance d'un Etat-membre de l'UE.
● Pour faire face à la propagation du variant Omicron, la classification des pays a évolué avec l'ajout d'une classification "rouge écarlate".

Vaccination
● Ouverture de la vaccination aux 5-11 ans en situation de vulnérabilité à compter du 15 décembre.
● Ouverture de la campagne de rappel à toute la population adulte de plus de 18 ans, cinq mois après la dernière injection ou infection, depuis le samedi 27 novembre.

Pass sanitaire
A compter du 15 décembre, les personnes de 65 ans et plus, et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur pass sanitaire reste valide. Les personnes de 18 à 64 ans ayant eu leur dernière dose de vaccin avant le 17 juin devront avoir effectué leur rappel au 15 janvier pour conserver leur pass sanitaire. Depuis le 29 novembre, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24h sont des preuves constitutives du pass sanitaire.

Gestes barrières
Le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les ERP (Etablissement recevant du public), y compris ceux soumis au 'pass sanitaire'.

1/ Obligation du port du masque :
● en extérieur pour toute personne de onze ans et plus dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, dès lors que la distanciation physique d'au moins 2 mètres entre 2 personnes ne peut-être respectée (III de l'article 1er du décret n°2021-699 du 1er juin 2021 modifié).
● dans les cours de récréation des écoles élémentaires de l'ensemble du
département pour toutes les personnes de plus de 6 ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Industrie pharmaceutique : combien pèsent les vaccins ?

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

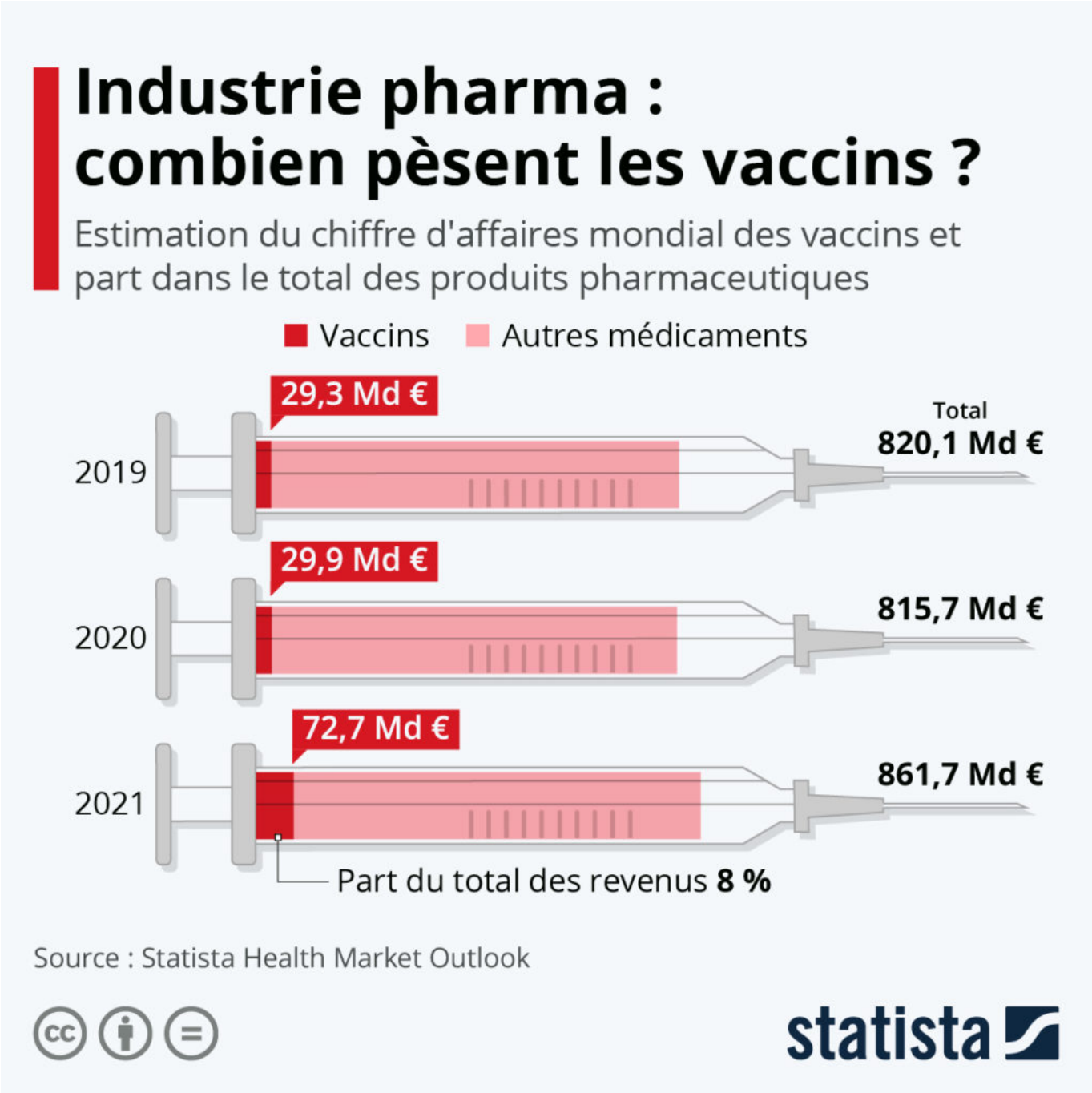

Avec la pandémie et les campagnes massives de vaccination dans le monde, on pourrait penser que les vaccins apportent une contribution majeure au chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique. Mais comme le révèlent les données du Statista Health Market Outlook, les vaccins représentent toujours une petite part des revenus générés par les produits pharmaceutiques. D'après les estimations, les ventes mondiales de vaccins devraient s'élever à plus de 72 milliards d'euros en 2021, soit environ 8 % des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

revenus totaux de l'industrie des médicaments (évalués à plus de 861 milliards d'euros). Comparés aux années précédentes, le chiffre d'affaires des vaccins a néanmoins augmenté de 140 % et leur poids dans les revenus du marché a doublé.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Covid : le taux d'incidence remonte en flèche en Vaucluse

Alors que le taux d'incidence du Covid-19 était de 40 cas pour 100 000 habitants mi-octobre en Vaucluse, ce chiffre a été multiplié par près de 10 maintenant. En effet, ce taux s'élève désormais à 350 en semaine 47 (du lundi 22 au dimanche 28 novembre) dans le département, soit 149 de plus en 7 jours.
Cette situation est fort disparate selon les secteurs du département (voir carte en illustration). Actuellement, c'est surtout le Sud-Luberon (593 à Pertuis) et les Sorgues du Comtat (504) qui sont affectés. Bien au-dessus des taux d'incidence constaté dans l'Enclave (257) ou la zone du Ventoux-Sud (259).
Sur les 7 derniers jours – voir tableau ci-dessous – c'est dans les Sorgues du Comtat (+162,50%) que l'accélération est la plus nette. Devant le Pays réuni d'Orange (+139,50%) et Luberon Monts de Vaucluse (+90,50%).

Evolution du taux d'incidence durant sur 7 derniers jours

141 personnes hospitalisées
Aujourd'hui, 141 personnes sont hospitalisées dont 3 en réanimation et soins intensifs (moyenne d'âge 78,3 ans – aucun patient vacciné), 89 en hospitalisation conventionnelle et 49 en soins de suite et réadaptation. Pour rappel, le pic du nombre de personnes hospitalisées en Vaucluse pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.
Au total, depuis le début de la pandémie, 1 177 décès ont été déplorés dans le département : 991 décès à l'hôpital, dont 6 la semaine 47 et 186 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

La vaccination remonte en régime
Côté vaccination, 88% des Vauclusiens (424 639 personnes) ont reçu leur 2e dose dont 1 647 durant les 7 derniers jours. Cependant avec l'arrivée d'une 3e dose, le centre de vaccination du parc des expositions (Hall J) est redimensionné pour réaliser 1 000 injections par jour. Cela sera chose faites à compter du 4 décembre (ouverture 7j/7, de 9h à 20h).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Par ailleurs, le centre de vaccination de Carpentras est désormais situé au centre hospitalier de Carpentras depuis le 29 novembre. Enfin, le centre de la Tour d'Aigues est rouvert pour une période minimale de 4 jours (1 000 injections proposées cette semaine).
En parallèle, le préfet de Vaucluse a également renforcé les mesures concernant le port du masque à l'approche des fêtes.

L.G.

Port du masque : les mesures applicables en Vaucluse à compter d'aujourd'hui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Avec un taux d'incidence par habitant qui s'affiche à 268 pour 100 000 habitants au 25 novembre, le Vaucluse enregistre une progression exponentielle de la propagation du Covid la période hivernale et aux nouveaux variants du virus SARS- Cov-2.
Dans ce contexte de forte résurgence épidémique, marquée par une accélération importante du taux de contamination, les services de la préfecture de Vaucluse et l'ARS (Agence régionale de santé) annoncent un renforcement du respect du port du masque avec une extension du port du masque dans les lieux publics.

Les mesures
1. Le préfet de Vaucluse maintient, jusqu'au 22 décembre inclus, les mesures visant à limiter la propagation du virus CovidD-19. Ainsi le port du masque reste obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus en extérieur, dans les situations à forte densité de personnes, lorsque la distance inter-individuelle ne peut être respectée et lorsque les temps de contact prolongé sont probables.
C'est notamment le cas, en raison de la promiscuité et du brassage de population qu'ils génèrent, pour :
• sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage ;
• pour tout rassemblement public générant un rassemblement important de population,
dont les manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure, les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air ;
• aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;
• dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
• aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres ;
• aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices ;
• au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.
• dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, dès lors que la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes, ne peut être respectée.

Qui est exempté de masque ?
En revanche, l'obligation du port du masque ne s'applique pas :
•aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
•aux personnes pratiquant une activité sportive ;
•aux usagers de deux roues.

Le masque dans les écoles
2. Le préfet de Vaucluse rend obligatoire à compter du 30 novembre, suite à l'avis favorable du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, le port du masque pour toute personne de 6 ans et plus, dans les cours de récréations des écoles élémentaires de l'ensemble du département de Vaucluse.

3. En application du décret 2021-699 du 1er juin 2021 modifié, le port du masque demeure obligatoire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

pour toute personne de 11 ans et plus dans tous les établissements recevant du public soumis à l’obligation du passe sanitaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !